

commission du codex alimentarius **F**



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Agenda 8

CX/RVDF 09/18/8

Mars 2009

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ CODEX RELATIF AUX RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS L'ALIMENTATION

Dix-huitième session

Natal, Brésil, 11- 15 mai 2009

Projet de liste des médicaments vétérinaires à évaluer ou réévaluer en priorité par le JECFA et document de travail sur les médicaments vétérinaires potentiellement intéressants

(Rapport du Groupe de travail sur les priorités des listes de médicaments vétérinaires nécessitant évaluation ou réévaluation)

Les gouvernements et les organismes internationaux désireux de soumettre des commentaires à propos de la liste de priorités temporaire des médicaments vétérinaires nécessitant un premier ou un deuxième contrôle par le JECFA ou à propos du document répertoriant les médicaments vétérinaires d'intérêt potentiel sont invités à le faire **au plus tard le 20 avril 2009** en contactant l'adresse suivante: U.S. Codex Office, Food safety and Inspection Service, US Department of Agriculture, Room 4861, South Building, 14th Independence Avenue, S.W., Washington DC 20250, USA (Téléphone-Fax: +1 202 720 3157 ; ou **de préférence** par email: uscodex@usda.gov, en envoyant une copie de l'email au secrétariat; Codex Alimentarius Commission, Joint FAO/WHO Food Standards Programme, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy (Telefax: +39.06.5705.4593; E-mail: Codex@fao.org, **de préférence**).

Contexte

1. Au cours de la dernière (dix-septième) session du CCRVDF, à Breckenridge, dans l'Etat du Colorado, aux Etats-Unis; qui s'est tenue du 3 au 7 septembre 2007, le Comité a décidé de demander au secrétariat de Codex de mettre au point une circulaire, demandant aux membres et aux organismes engagés de: i) fournir des commentaires et des informations à propos de la liste des priorités des médicaments vétérinaires nécessitant un premier ou un deuxième contrôle par le Comité Associé d'Experts en Additifs alimentaires (JECFA); ainsi que de ii) fournir des informations et des commentaires à propos de l'annexe 1 du document CX/RVDF 07/17/12 "Starting Point for a Priority List of Veterinary Drugs for Discussion at the 17th CCRVDF" – "Point de départ pour une liste de priorités des médicaments vétérinaires; débat de la 17^{ème} session du CCRVDF" (paragraphe 91 de ALINORM 08/31/31).

2. Le comité a donc décidé de former un groupe de travail électronique, sous la responsabilité de l'Australie, qui travaillera en anglais et qui sera ouvert à tous les membres et spécialistes. Le comité a décidé que le groupe de travail électronique, en réponse à la circulaire, devrait:

- Mettre au point une Liste de priorité de médicaments vétérinaires pour l'évaluation ou la réévaluation par le JECFA dans le but de prendre une décision à propos de la sécurité des résidus dans les aliments:
 - Établir des limites maximum pour les résidus (LMR) ou
 - Informer les responsables-risques de la sécurité des résidus dans les aliments, s'il est probable qu'une DJA ou un LMR ne soit pas conseillé

- Mettre au point un document de travail répertoriant les médicaments vétérinaires d'intérêt potentiel, en fonction de l'annexe 1 du document CX/RVDF 07/17/12 "*Starting Point for a Priority List of Veterinary Drugs for Discussion at the 17th CCRVDF*" (paragraphe 93 de ALINORM 08/31/31).

3. Le Comité a également demandé au groupe de travail électronique d'inclure la proposition soumise par les délégations du Guatemala et du Japon, telle qu'elle aura été placée dans le document CX/RVDF 07/17/12 Add.2, dans le document de travail répertoriant les médicaments vétérinaires d'intérêt potentiel. Il a été décidé que le rapport du groupe de travail électronique devrait se rendre disponible, afin de pouvoir étudier et répondre aux commentaires des membres et organismes engagés.

Partenariat

4. Le groupe de travail électronique des priorités est ouvert à tous les membres et à tous les participants. Les pays membres et les organismes engagés dans le Comité sont invités à identifier des spécialistes et à communiqué leur nom et leurs adresses e-mail au centre de contact australien de Codex avant le 30 juin 2008.

5. Les membres et spécialistes suivants ont pris part au groupe de travail électronique des priorités: Antigua et Barbuda, Argentine, Australie (siège), Canada, Costa Rica, Croatie, France, Allemagne, Iran, Japon, Nouvelle Zélande, Pologne, Espagne, Suède, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Zimbabwe, la Fédération Internationale pour la Santé Animale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé et la Fédération Internationale pour l'Alimentation Quotidienne.

Programme de travail

6. La liste de priorités temporaire des médicaments vétérinaires nécessitant une évaluation ou une réévaluation par le JECFA ainsi que le document de travail temporaire répertoriant les médicaments vétérinaires d'intérêt potentiel, au regard des commentaires reçus à la réponse CL2007/42-RVDF et incluant les commentaires précédents du Japon et du Guatemala ont été communiqués aux participants le 29 août 2008. Les commentaires ont été reçus du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération Internationale pour l'Alimentation Quotidienne et de la Fédération Internationale pour la Santé Animale.

7. Ce document contient le rapport final du groupe de travail électronique, en fonction des commentaires reçus jusqu'à aujourd'hui. L'annexe 1 contient le document "*Priority List of Veterinary Drugs for Evaluation or Re-evaluation by JECFA*". L'annexe 2 reprend les réponses reçues relatives aux médicaments d'intérêt potentiel (*Starting Point for a Priority List of Veterinary Drugs for Discussion at the 18th CCRVDF*).

Recommandations

Considération de l'ébauche de la liste des priorités des médicaments vétérinaires nécessitant une évaluation ou une réévaluation par le JECFA

8. Afin de faire évaluer / réévaluer un médicament vétérinaire par le JECFA, des données scientifiques précises doivent être fournies par le fabricant desdits médicaments, par l'Etat membre du Comité FAO/OMS qui a demandé en premier lieu l'évaluation/ la réévaluation ou par les autres sources contributrices. Pour les composants repris dans la liste des priorités (29 août 2008) et devant être évalués/réévalués au cours de cette session, toutes les données ont dûes être présents au Groupe de travail électronique au 31 octobre 2008. Etant donné qu'il ne s'agissait d'aucun médicament répertorié sur la liste des priorités, il est proposé que **tous** les composants soient retirés et reportés sur la liste de départ. Ceci comprend les composants suivants:

- Virginiamycine
- Diclazuril
- Amprolium
- Boldénone undecylenate
- Nandrolone
- Ivermectine + Zéranol

- Ivermectine + vitamines et minéraux
- Ivermectine + closantel
- Nonylphénol + amitraz

9. Selon le Manuel de procédure du Codex, dix-septième édition (*Risk Analysis Principles Applied By the CCRVDF*, section 3.1.2.13), avant l'inclusion d'une substance sur la liste de priorités CCRVDF, il existe le besoin de répondre à certains critères, y compris l'engagement qu'un dossier soit rendu disponible. Il est conseillé, à l'avenir, de respecter à la lettre le manuel de procédures de Codex et de définir une nouvelle liste, plus "claire" et plus révisée, des composants pouvant être inclus à la liste des priorités – c'est-à-dire que seuls les composants accompagnés de données suffisantes seront pris en considération.

10. Un nombre de nominations pour la liste des priorités comprend les combinaisons des composants. Ces nominations présentent des caractéristiques particulières pour l'évaluation par le JECFA – la disponibilité simultanée de données pour différents médicaments peut être remise en cause et que la complexité des actions synergétiques ne peuvent pas être établies sans un investissement suffisant de ressources limitées. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des termes ambigus, tels que 'vitamines et minéraux' – l'étendue des recherches nécessaires dépasserait largement les actions de le JECFA et ne donnerait qu'une vision restreinte de la combinaison des médicaments dans la production alimentaire. Il est conseillé, à l'avenir, de n'évaluer les composants qu'un par un.

Conseils à propos des médicaments vétérinaires peu susceptibles de contenir une DJA ou LMR – sur les conseils du JECFA

11. La liste de priorités peut comprendre des composants pour lesquels le CCRVDF souhaite que le JECFA donne une recommandation distincte pour les DJA ou les LMR (dix-septième CCRVDF). Cependant, le conseil que le CCRDF doit donner doit être approprié à une réponse de la part de la JECFA. Selon le Manuel de procédure du Codex, dix-septième édition (*Risk Analysis Principles Applied By the CCRVDF*, section 2.6), le JECFA est la première responsable de fournir au CCRVDF une analyse des risques, via l'évaluation de données scientifiques valables concernant les médicaments vétérinaires. Aussi, des données adaptées doivent être disponibles, tout comme l'historique de l'utilisation du médicament en question, des conseils de bonne utilisation du médicament ainsi que les limites toxicologiques requises par le CCRVDF.

LISTE DES PRIORITES DES MEDICAMENTS VETERINAIRES DESTINES À UNE EVALUATION OU À UNE REEVALUATION PAR LA JECFA

Nom du composant	Question(s) auxquelles répondre	Disponibilité des données	Proposé par	Commentaires
Virginiamycine	Demande d'établir un DJA et un LMR (conseillé) chez les volailles (tissus, œufs) et chez les cochons (tissus)	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste des priorités et retour à la liste de départ	Pérou	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ.
Diclazuril	Demande d'établir un DJA et un LMR (conseillé) chez les volailles (tissus et œufs)	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste des priorités et retour à la liste de départ	Pérou	Les LMR Codex existent déjà chez les moutons, les lapins et les volailles (dans les tissus) et en cas d'absence de nouvelles données/ données supplémentaires pour les œufs de volaille reçus au 31 octobre 2008, ce composant a été supprimé de la liste des priorités. Afin que les résidus des œufs soient valables, le pays nommé doit s'assurer que le composant est enregistré.
Amprolium	Demande d'établir un DJA et un LMR (conseillé) chez les volailles (tissus et œufs)	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste des priorités et retour à la liste de départ	Pérou	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ.
Boldénone undecylenate	Demande d'établir un DJA et un LMR (conseillé) chez le bétail (tissus)	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste des priorités et retour à la liste de départ	Guatemala	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ.
Nandrolone	Demande d'établir un DJA et un LMR (conseillé) chez le bétail (tissus)	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste des priorités et retour à la liste de départ	Guatemala	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ.
Ivermectine + Zeranol	Demande d'examiner les effets synergétiques	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste des priorités et retour à la liste de départ	Guatemala	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ. L'évaluation des combinaisons pour les effets synergétiques n'a pas été prouvée scientifiquement. De plus, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des médicaments vétérinaires.
Ivermectine +	Demande d'examiner les effets	Demande d'un engagement pour la	Guatemala	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce

Nom du composant	Question(s) auxquelles répondre	Disponibilité des données	Proposé par	Commentaires
vitamines et minéraux	synergétiques	disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste de priorités et retour à la liste de départ		composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ. L'évaluation des combinaisons pour les effets synergétiques n'a pas été prouvée scientifiquement. De plus, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des médicaments vétérinaires.
Ivermectine + closantel	Demande d'examiner les effets synergétiques	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste de priorités et retour à la liste de départ	Guatemala	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ. L'évaluation des combinaisons pour les effets synergétiques n'a pas été prouvée scientifiquement. De plus, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des médicaments vétérinaires.
Nonylphénol + amitraz	Demande d'examiner les effets synergétiques	Demande d'un engagement pour la disponibilité des données au 31 octobre 2008 ou retrait de la liste de priorités et retour à la liste de départ	Guatemala	Puisque aucune donnée n'a été reçue au 31 octobre 2008, ce composant a été retiré de la liste des priorités et a été replacé sur la liste de départ. L'évaluation des combinaisons pour les effets synergétiques n'a pas été prouvée scientifiquement. De plus, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des médicaments vétérinaires.

Annexe 2**POINT DE DÉPART POUR UNE LISTE DE PRIORITÉS RELATIVE AUX MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES SOUMIS À DÉBAT DURANT LA DIX-HUITIÈME ÉDITION DU CCRVDF****Notes explicatives:**

- Les substances surlignées en gris ont déjà été analysées par le JECFA (médicaments vétérinaires).
- ⊕ indique que l'évaluation par la JECFA (médicaments vétérinaires) n'a pas résulté en une recommandation LMR.
- Le 'code pays' indique le pays ayant conseillé l'ajout du médicament à la liste.

Les médicaments suivants ont été retirés de la liste car ils ont été insérés dans la '*Priority List of Veterinary Drugs for Evaluation or Re-evaluation by JECFA*' :

- **Déxaméthasone, tylosine, avilamycine, malachite verte, tilmicosine et monensine**
 - Placés sur la liste des priorités lors de la dix-septième session du CCRVDF, en septembre 2007.

Les médicaments suivants ont été retirés de la liste car ils ont été insérés dans la '*Priority List of Veterinary Drugs for Evaluation or Re-evaluation by JECFA*' mais n'ont pas été considérés pour les raisons citées ci-dessous:

- **Avermectines**
 - Plusieurs avermectines ont déjà été analysés par le Codex (ex. ivermectine, doramectine, moxidectine, abamectine, eprinomectine)
- **Benzimidazoles**
 - Plusieurs benzimidazoles ont déjà été testées et approuvées par le Codex (ex. fenbendazole, albendazole, oxfendazole, flubendazole, thiabendazole, triclabendazole)
- **Clenbuterol**
 - A déjà été testé par la JECFA/CCRDVF et revu pour les statuts du Codex
- **Hormones de croissance**
 - L'acétate de trenbolone, le zéranol, la progestérone, l'oestradiol-17β et la testostérone ont un statut Codex
- L'acétate de melengestrol se situe actuellement à l'étape 7 de la procédure du Codex
- **Pirlimycine**
 - Les LMR Codex sont présents dans le bas de page suivant "le JECFA a évalué l'effet de résidus de pirlimycine sur les cultures de départ et a pour cette raison recommandé un MRL de 100 µ G/kg de lait. Les membres peuvent donc adapter les LMR nationaux/régionaux pour répondre à cet aspect technologique pour le commerce de lait liquide frais destiné à traiter la culture de départ d'utilisation "
- **Sulfadimidine**
 - LMR Codex existent
- **Tétracycline**
 - LMR Codex existent
- **Dinitolamide, Ethion, Malathion, Spinosad, Temephos et Triflumuron** ont été identifiés comme des pesticides et donc supprimés de la liste

Abréviations

Espèces animales		Codes des pays		Divers	
AVI	Oiseaux	AUS	Australie	DJA	Dose Journalière Admissible
API	Abeilles	BRA	Brésil	AB	Antibactérien/antimicrobien
BOV	Bovins	CAN	Canada	AP	Annalistique/antidouleur
CAM	Camelides	CR	Costa Rica	MC	Membres du Codex
CAP	Caprins	DE	Danemark	CC	Tableau récapitulatif des méthodes d'analyse identifiées comme convenant a l'appui des LMR CODEX, ALINORM 06/29/31, Annexe X
EQU	Equins	FR	France	D	JECFA a confirme l'absence de données devant être comblee pour établir des LMR
LEP	Léporides	GE	Allemagne	E	Pas encore évalué par le JECFA
PIS	Poissons	JAP	Japon	HO	Hormone
SUI	Porcins	NL	Les Pays Bas	PA	Anti-parasitique
OVI	Ovins	ROK	Corée	PG	Groupe de Priorité: A = réévaluation récente par le prochain JECFA; B = sur la liste prioritaire du prochain JECFA
		SE	Suède	Z	Candidat dont l'usage dans les espèces productrices d'aliments est voue à l'exclusion
		TH	Thaïlande		
		UK	Royaume- Uni		
		US	Etats Unis		

POINT DE DÉPART POUR UNE LISTE DE PRIORITÉS RELATIVE AUX MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES SOUMIS À DÉBAT DURANT LA 18^{ÈME} ÉDITION DU CCRVDF

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Altrénogest (hormone synthétique) (AUS)	HO	E	Usage EQU	Suppression de l'œstrus EQU	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	Non	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation de la JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Amitraz (CR)	PA	E	Usage?	Largement utilisé pour le traitement des ectoparasites chez les animaux	Toxique aux mammifères si ingéré oralement	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Pas encore évalué	Non	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Amoxicilline (aminopénicilline antimicrobienne) (CR)	AB	E	Usage BOV, SUI, AVI, PIS	Largement utilisé chez AVI, BOV, CAP, EQU, OVI, PIS, SUI		LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Pas encore évalué	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Ampicilline (aminopenicilline antimicrobienne) (SE)	AB	E	Usage BOV, SUI, AVI, PIS	Antimicrobien important (AVI, BOV, CAP, EQU, OVI, PIS, SUI)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Pas encore évalué	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Bacitracine (polypeptide antimicrobien) (CR, BR) Évalué par le 12 ^{ème} JECFA LMR recommandées dans le lait, la viande et les œufs	AB	D	Usage chez AVI, SUI	La Bacitracine est utilisée contre les entérites nécrotiques (AVI) septicémies, colibacilloses, salmonelloses et infections urinaires (AVI, BOV, LEP, SUI)		LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	BR	CAN	Le CCRDVF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	?

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Carbadox (SE) Évalué par le 38 ^{ème} et 60 ^{ème} JECFA. DJA et LMR temporaires non conserves.	AB	ZC	Aucune à ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments	Aucune, activateur de croissance	Genotoxique, carcinogène. Aucune dose identifiable présentant des risques acceptables pour le consommateur n'a été identifiée par JECFA	L'utilisation de substances chez les animaux producteurs d'aliments est interdite chez de nombreux membres du Codex. Approuvé pour son utilisation aux Etats Unies d'Amérique.	?	Une réévaluation ne sera justifiée que si de nouvelles données significatives sont présentées, remettant en question la validité des évaluations précédentes.	?	CAN	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Elevée
Cefoperazone (céphalosporine antimicrobienne) (CR)	AB	E	Usage	Traitement des septicémies, des infections respiratoires et de la mastite (BOV, CAP, OVI)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Pas encore évalué	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible.	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Cefuroxime (CAN/JAP) ⊗ Evalué par le 62 ^{ème} JECFA DJA et LMR pour cefuroxime dans le lait non étendues, donc retirées.	AB	D	Usage chez les espèces animales laitières	Mastite clinique (BOV) chez les animaux lactants et pour la thérapie des vaches taries	Résidus non identifiés dans le lait	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Données de toxicité insuffisantes sur des résidus non identifiés dans le lait, le métabolisme du lait, étude de déplétion inadéquate (vaches)	?	?	Le CCRVDF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain.	Moyenne

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Céphalosporines (le groupe inclut par ex. Cefoperazone Ceftiofur Ceftriaxone) (KR)	AB	E	Usage BOV, SUI	Largement utilisé pour le traitement de septicémies, infections digestives, fièvres puerpérales, interdigt phlegmon, infections respiratoires et mastite	Canada recommande que le risque de résistance antimicrobienne soit utilisé comme un critère clé pour la détermination du statut prioritaire de céphalosporines individuelle et les fluoroquinolones. Peut être aussi référé au Groupe de Travail Intergouvernemental de Résistance Antimicrobienne du Codex	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
<p>Chloramphénicol (NL, DE, US, ROK) ⊗ Evalué par les 42^{ème} et 62^{ème} JECFA</p>	AB	ZC	Aucune, à ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments	Antimicrobien efficace contre une large variété de micro-organismes	Suspicion d'anémie aplastique, de carcinogénicité et incapacité d'établir une LMR	Nombreux lots rejetés de par le monde	Toujours largement utilisé dans les pays à faible revenus car peu onéreux	Une réévaluation ne sera justifiée que si de nouvelles données significatives sont présentées, remettant en question la validité des évaluations précédentes	?	CAN	Le CCRVDF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain	Elevée

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Chlorpromazine (CAN) ⊗ Evalué par le 38 ^{ème} JECFA	AP	D	Usage/interdiction	Utilisation en tant qu'agent pré-anesthésique et relaxant musculaire chez les BOV, CAP, OVI, SUI	Longue résistance de la substance chez les humains, de faibles dosages peuvent occasionner des changements comportementaux	Usage interdit par plusieurs membres du Codex	?	Données de toxicité insuffisantes	?	Multi méthode CE pour les tranquillisants LOD 5µg/kg	Deux options: 1) Le CCRDVF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain. 2) Les observateurs/membres du Codex s'engagent à collecter des données pour nouvelle évaluation.	Moyenne

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Cloxacilline (pénicilline antistaphylococcique) (KR)	A B	E	Usage	Utilisé pour le traitement de keratconjunctivites infectieuses, fièvres puerpérales, infections respiratoires, mastite clinique chez les bovines, utilisé contre le staphylocoque producteur de bêtalactamase (BOV, CAP, EQU, OVI, SUI)	Dénoué de toxicité sérieuse excepté pour les réactions allergiques	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée.	Basse
Danofloxacin (KR/JAP) Évalué par le 48 ^{ème} JECFA LMR Codex pour BOV, AVI, SUI, muscles, foie, rognons et graisse	AB	D	Quel autre usage que celui couvert par les LMR?	Fluoroquinolone synthétique a large spectre dans le traitement des maladies respiratoires et colibacillose (AVI, BOV, CAP, LEP, OVI, SUI)	Induction de la résistance antimicrobienne n'est pas une préoccupation de santé qui puisse être adressée par JECFA. C'est une question pour le Groupe de Travail du Codex pour la Résistance n Antimicrobienne			?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée.	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Enrofloxacin Quinolone (TH, KR, CR, KR, JAP) ☹️ Évalué par le 48 ^{ème} JECFA	AB	D	Usage AVI, BOV, SUI	Vaste gamme d'utilisation dans le traitement de maladies respiratoires chroniques (<i>E. coli</i>) et colibacillose (AVI, BOV, CAP, EQU, LEP, OVI, PIS, SUI)	Induction de la résistance antimicrobienne n'est pas une préoccupation de santé qui puisse être adressée par JECFA. C'est une question pour le Groupe de Travail du Codex pour la Résistance n Antimicrobienne	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex		Données importantes manquantes			Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible	Basse
Flavofosfolipol (CR, BR)	AB	E	Utilisation en tant que stimulateur de croissance (AVI, SUI)	Aucun, stimulateur de croissance (AVI, SUI, BOV)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	BR	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible à moins que le BR ne soit disposé à fournir des données	Moyenne

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Flunixin, Meglumine de flunixin (médicament anti-inflammatoire non stéroïdien/analgésique) (CR, SE)	AP	E	Usage BOV, EQU	Inflammation, pyrexie, et coliques (EQU), fièvre et inflammation (BOV)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	CAN	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse
Fosfomycine (CR)	AB	E	Usage (PIS), BOV	D'une importance critique pour les infections chez les poissons. Plusieurs infections bactériennes chez les bovins	?	Autorisé uniquement chez quelques membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Glycopeptides (ROK) -vancomycine, -teicoplanine -avoparcine	AB	E	Interdit	Aucun stimulateur de croissance (AVE)	Induction de la résistance antimicrobienne	Autorisé uniquement chez quelques membres Codex et expressément interdit chez d'autres	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse
Isoeugenol (essence de girofle)) (AUS) Évalué par le 61 ^{ème} JECFA en tant qu'aromatisant	AA	E	Usage PIS	Largement utilisé comme anesthésiant (PIS)	Potentiellement toxique pour les humains. Par ex. carcino-génicité, toxicité reproductive et développementale, neurotoxicité et toxicité aigue. Néanmoins, aucune préoccupation sanitaire soulevée lors de l'évaluation par le 61 ^{ème} JECFA en tant qu'aromatisant		?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Josamycine (antibiotique macrolide) (CR)	AB	E	Usage AVI, PIS, SUI	Infection mycoplasme (SUI, AVI), infection Streptococcale (PIS)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Kanamycine (antibiotique macrolide) (KR) ☉ Evalué par le 12 ^{ème} JECFA	AB	D	Usage chez les BOV, OVI, EQU (tissus, lait); AVI, SUI, PIS (tissus)	Largement utilisé dans le traitement des infections à mycoplasme (AVE, SUI), l'infection Staphylocoques et colibacillose (AVE), la maladie digestive hémorragique (SUI et BOV), les abcès du foie (<i>Fusobacterium necrophorum</i>), et mastite (BOV), les infections respiratoires (BOV, SUI)	?	?	?	Données toxicologiques importantes manquantes	KR	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Moyenne

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Kitasamycine (CR) (AUS)	AB	E	Usage AVI, SUI, BOV	Largement utilisé dans le traitement des infections à mycoplasme (porcins, volaille) les maladies digestives hémorragiques (porcins) et les abcès du foie (<i>Fusobacterium necrophorum</i>) (bovins), infections respiratoires (chez les bovins)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse
Maduramycine (CR)	AB	E	Usage AVI	Contrôle de la coccidiose intestinale parasitaire. (<i>Eimeria</i> spp.)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Mebendazole (CR)	AB	E	Usage	Utilisé pour combattre les oxyures, les vers ronds et les ankylostomes (BOV, OVI, CAP, SUI, AVI)	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse
Metamizole (SE)	AA	E	Usage	Important dans le traitement de douleurs sévères chez les porcins, les bovins et les équidés	?	?	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de cette liste si aucune autre spécification n'est formulée	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Nitrofuranes (NL, UK, DE, US, KR, FR) -furazolidone -nitrofurazone -⊕ Evalué par le 40 ^{ème} JECFA	AB AP	Z	2 options: ◦ Usage chez les BOV, SUI, AVI, PIS, API - LMR => tous les tissus concernés, œufs, lait, miel ◦ Interdiction ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments	Infections gastrointestinales et dermatologiques y compris la salmonellose chez BOV, SUI, AVE, PIS. Maladies bactériennes infectieuses, API	Soupçon de la carcino-genicité	Utilisation interdite chez les animaux producteurs d'aliments par différents membres du Codex Nombreux lots rejetés de par le monde.	Toujours largement utilisé dans les pays à faible revenus car peu onéreux	Données de toxicité insuffisantes	FR	CAN	Deux options: 1) Le CCRDVF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain. 2) Les observateurs/membres du Codex s'engagent à collecter des données pour nouvelle éval.	Elevée

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
<p>Nitroimidazoles (par ex. Ronidazole, ☹ Évalué par les 34^{ème}, 42^{ème} JECFA Ipronidazole, Dimetridazole, ☹ Évalué par le 34^{ème} JECFA Métronidazole (UK, D, US, SE) ☹ Évalué par le 34^{ème} JECFA</p>	AA	Z	<p>2 options:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Usage AVE ◦ Aucune, ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments 	Utilisé contre les maladies protozoaires causées par <i>Histomonas meleagridis</i> , particulièrement meurtrières chez les dindes	Suspicion de toxicité systémique et de carcinogénèse	?	?	Données toxicologiques importantes	?	?	<p>Deux options:1) Le CCRVDF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain 2) les observateurs/membres du Codex s'engagent à collecter des données pour une nouvelle évaluation et conviennent que si les données ne sont pas présentées au JECFA pour nov. 07, elles seront éliminées.</p>	Moyenne

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Novobiocine (CAN/JAP) ⊗ Évalué par le 12 ^{ème} JECFA	AA	D	Usage BOV, CAP, OVI, PIS (usage seulement en animaux)	Utilisé dans le traitement de la mastite sous la forme de crème intramammaire et dans l'asepsie des poissons.	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Résidus non détectables dans l'alimentation par des méthodes recommandées ?	?	?	La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse
Nystatine (CAN) ⊗ Évalué par le 12 ^{ème} JECFA	AB	E	Usage?	Traitement d'infections cutanées à champignons (levure) et <i>Cryptococcus</i> ; en combinaison avec corticostéroïde largement utilisées dans le traitement d'infections auriculaires	?	?	?	Résidus non détectables dans l'alimentation par des méthodes recommandées ?	?	?	La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Olaquinox (KR AU) Évalué par les 36 ^{ème} et 42 ^{ème} JECFA: DJA mais pas de LMR. Acceptation limitée des résidus lorsqu'ils sont utilisés chez les animaux producteurs d'aliments dans les conditions de bonnes pratiques dans l'utilisation de médicaments vétérinaires		Z	2 options: ◦ Usage chez les SUI ◦ Interdiction, ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments	Aucun, stimulateur de croissance (SUI)	Potentiel génotoxique du composé parent ou de ses métabolites éventuels	Usage interdit par plusieurs membres du Codex	?	JECFA: absence d'études de toxicité spécifiques sur les métabolites → aucune DJA n'a pu être allouée		CAN	Le CCRDVF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain	Elevée

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Oleandomycine (macrolides) (CAN/JAP) ⊗ Évalué par le 12 ^{ème} JECFA	AB	D	Usage SUI, BOV, PIS	Aucun, stimulateur de croissance (SUI, BOV). Utiliser pour le traitement de mastite chez les BOV et les infections streptococcique chez les PIS	Induction de la résistance anti-microbienne n'est pas une préoccupation de santé qui puisse être adressée par JECFA. C'est une question pour le Groupe de Travail du Codex pour la Résistance Antimicrobienne	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	Résidus non détectables dans l'alimentation par des méthodes recommandées			Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse
Acide oxolinique (quinolone) (SE) ⊗ Évalué par le 43 ^{ème} JECFA	AB	D	Usage BOV, SUI, AVI, PIS, LEP	Utilisé dans les septicémies et dans les infections telles que la colibacillose, qui occasionnent des pertes importantes chez la volaille, les bovins, les porcins, les poissons et autres espèces	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	Antimicrobi en important pour la pisciculture	Les études toxicologiques n'ont pas satisfait aux exigences.	?	?	Le CCRVDF ne devrait suggérer la substance que si le sponsor present l'ensemble des données.	Moyenne

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Oxytocine (CR)	HO	E	Usage BOV, OVI, CAP, SUI, EQU	Utilisé pour faciliter la croissance et pour accroître la production de lait Désinfection reproductrice chez BOV, EQU, SUI	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Pénicillines (UK) Benzyl-penicilline hydroxyde de Penethamate Procaïne pénicilline (Pénicilline G) Évalué par le 36 ^{ème} JECFA	AB	D	Usage AVI, BOV, CAM, CAP, EQU, LEP, OVI, SUI	Traitement des septicémies, des infections respiratoires et du tract urinaire. Ils sont très importants dans le traitement d'un grand nombre de maladies chez une vaste gamme d'espèces animales.	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	Peu d'alternatives économiques attrayantes	?	CC: complète recommandation (Benzyl-penicilline)		Supprimer ce groupe et le remplacer par des antimicrobiens individuels lorsque les ensembles de données seront mis à la disposition du CCRVDF OU Évaluer et établir AJD et LMR pour la benzyl-penicilline et l'extrapoler à toutes les pénicillines	?

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Permethrine (SE) ⊗ Évalué par le 54 ^{ème} JECFA	AP	D	Usage BOV, EQU, OVI, CAP, SUI, AVI	Important pour le traitement des ectoparasites tel que la tique du cerf <i>Ixodes scapularis</i>		Les LRM du Codex ont déjà établi cette substance comme pesticide		Données importantes manquantes			Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées.	Basse
Phenylbutazone (SE)	AA	E	2 options: ○ Usage BOV, EQU ○ Interdit chez les animaux producteurs d'aliments	Traitement des troubles musculosquelettiques, y compris les entorses et foulures musculaires, les tendinites, les blessures aiguës au niveau des articulations, les entorses et les conditions arthritiques	Suspicion de carcinogénicité, dyscrasie sanguine et de réactions d'hypersensibilité	Utilisation non autorisée par plusieurs membres du Codex				CAN	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Polymyxine B (CAN) ⊗ Évalué par le 12 ^{ème} JECFA	AB	D	Usage BOV, EQU, OVI, CAP, SUI	Utilisé pour traiter les infections oculaires	Induction de la résistance antimicrobienne n'est pas une préoccupation de santé qui puisse être adressée par JECFA. C'est une question pour le Groupe de Travail du Codex pour la Résistance Antimicrobienne	?	?	Résidus non détectables dans l'alimentation par des méthodes recommandées	?	(CAN)	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances	Basse
Propionylpropionamide (CAN) ⊗ Évalué par le 38 ^{ème} JECFA	AP	D	Usage BOV, SUI, EQU	Antémétique, antipruritique, prémédication pour anesthésique	Préoccupations portent sur les taux élevés de résidus aux points d'injection – question devant être considérée par le Groupe en Gestion des Risques du CCRVDF.	?	?	Données de toxicité insuffisantes données sur les résidus insuffisantes	?	?	Le CCRVDF devrait identifier les sources des données et envisager comment les mesures relatives aux points d'injection pourraient être considérées dans une évaluation JECFA	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Pyriméthamine (KR)	AP	E	Usage LEP, SUI, AVI	Traitement de la of coccidiose et d'infections bactériennes, Toxoplasmose (SUI), Leucocytozoonosis (AVI)	?	?	?	?	?	?	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse
Robenidin (CR)	AP	E	Usage LEP	Traitement de coccidiose et infections bactériennes	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Roxarsone (arsenic organique phenylarsonique) (SE)	AP	E	Usage AVE	Prévention de la coccidiose cause par <i>Eimeria spp</i> et entérite nécrotique et stimulateur de croissance AVE	Composé arsénique = poisson avec faible tolérance de sécurité	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse
Salinomycine (CR)	AP	E	Usage AVE	Prévention de la coccidiose cause par <i>Eimeria ssp.</i>		LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	CAN	Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Semduramycine (CR)	AP	E	Usage ?	Prévention de la coccidiose causée par <i>Eimeria ssp.</i>		LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex					Le CCRVDF devrait identifier les sources de données et confirmer la nécessité de l'utilisation des substances. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Stilbenes, Diethylstilbestrol (DES) (NL, UK, US) ☉ Évalue par le 5 ^{ème} JECFA	HO	Z	Interdiction = à ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments	Aucun, stimulateur de croissance	Suspicion de toxicité du développement et de carcino-génicité	Interdit par de nombreux membres du Codex	Aucune			CAN	Le CCRDVF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les espèces animales laitières et convenir que le Codex ne peut recommander ni une LMR ni un usage en dérogation des directives de l'étiquette en raison des préoccupations de toxicité pour le consommateur humain	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Sulphonamides autre que Sulfadimidine (UK, SE, KR, AU)	AB	E	Usage BOV, OVI, SUI, AVE, PIS	Seul ou en combinaison avec des diaminopyrimidines, ils sont essentiels en raison des maladies qu'ils couvrent (infections bactériennes, coccidiennes et protozoaires), BOV, OVI, SUI, AVE, PIS	?	?	Peu d'alternatives viables disponibles	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible	Basse
Thiamphenicol (CAN) ⊗ Évalué par les 52 ^{ème} , 58 ^{ème} JECFA. LMR temporaires n'ont pas été conservées.	AB	D	Usage BOV, SUI, AVE, PIS	Traitement des maladies infectieuses chez les BOV, SUI, AVE, PIS	?	?	?	ADI = 5µg/kg. Etudes de déplétion insuffisantes, méthodes d'analyses inadéquates	?	CAN	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible	Moyenne (élevée si les études de déplétion sont disponibles)

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Substances Thyrostatiques	HO	Z	Interdiction = à ne pas utiliser chez les animaux producteurs d'aliments	Aucun, stimulateur de croissance	Préoccupation de carcino-génicité	Interdit par de nombreux membres du Codex	Aucune	?	?	CAN	Le CCRVDF devrait confirmer que cette substance ne doit pas être utilisée chez les animaux producteurs d'aliments	Elevée
Tiamuline (CR)	AB	E	Usage SUI	Dysenterie associée à une pneumonie <i>Brachyspira hyodysenteriae</i> , due à <i>Actinobacillus pleuropneumoniae SUI</i>		LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Tobicilline (JAP)	AB	D	Usage en PIS	Traitement des septicémies, des infections respiratoires et du tract urinaire. Ils sont très importants dans le traitement d'un grand nombre de maladies chez une vaste gamme d'espèces animales	?	LMR /statut du résidu différent parmi les membres du Codex					Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Trimethoprim (diamino-pyrimidine) (KR)	AB	E	Usage AVI, BOV, CAP, EQU, LEP, OVI, SUI	Largement utilisé	?	?	?	?	?	?	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible. La substance sera supprimée de la liste si d'autres spécifications ne sont pas formulées	Basse

Médicament vétérinaire	Groupe	Classe	Objectif	Nécessité du traitement/prévention des maladies chez les animaux	Préoccupation en termes de protection de la santé des consommateurs	Préoccupations commerciales	Impact agronomique	Données identifiées comme étant manquantes	Données proposées au 16ème CCRVDF	Méthodes analytiques	Recommandation de la 18ème CCRVDF	Priorité
Xylazine (CAN, NZ, DE) ☉ Évalué par le 47eme JECFA	AP	D	Usage en BOV (tissus, lait) et cerf (tissus). Usage EQU	Analgésique et sédatif chez BOV et EQU	?	?	?	Données de toxicité insuffisantes, données sur le métabolisme/sur les résidus insuffisantes pour identifier le résidu marqueur, études de déplétion inadéquates	DE, NZ	CAN	Le CCRVDF ne devrait pas recommander cette substance pour l'évaluation du JECFA en l'absence d'information suffisante disponible à moins que NZ, DE et CAN ne confirment qu'ils sont disposés à fournir des données	Moyenne